

MAIRIE DE
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit

Le mercredi 24 janvier 2018 à 20 H 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 17/01/2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents: M. GROLLEAU, M. MOTARD, M. MICHONNEAU, Mmes GILLES, SAUVETRE, MM. DAVID, ROUILLIER. JARRY D, JARRY D et HILKER; Mmes BODIN.

Absents : MM BAUDOIN, BONNET et Mme FAZILLEAUD

Objet :

Voyage scolaire

M. le Maire a reçu un courrier de l'école Sainte Anne concernant un voyage scolaire :

- pour les maternelles : séjour du 28 au 30 mars à la ferme pédagogique du Loup Garou à Lezay.
- pour les primaires : séjour du 14 au 16 mars à Nantes.

Pour financer le projet, les enseignantes demandent une subvention exceptionnellement de 3 000 €.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention demandée.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le

Pour Copie conforme,
En Mairie le 25 janvier 2018



Jean-Jacques GROLLEAU

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2018

Application agréée E.legalite.com

99_DE-079-217901479-20180126-2018_CM2401